



Assemblée générale

Distr. limitée
30 octobre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Première Commission

Points 98 et 141

Progrès de l'informatique et des télécommunications
et sécurité internationale

Projet de budget-programme pour 2021

**Groupe de travail à composition non limitée
sur les progrès de l'informatique
et des télécommunications dans le contexte
de la sécurité internationale créé par la résolution [73/27](#)
de l'Assemblée générale en date du 5 décembre 2018**

**Incidences sur le budget-programme du projet de décision
[A/C.1/75/L.47](#)**

**État présenté par le Secrétaire général conformément
à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale**

I. Demandes formulées dans le projet de décision

1. Aux termes du projet de décision [A/C.1/75/L.47](#), l'Assemblée générale, rappelant ses résolutions [73/27](#) du 5 décembre 2018 et [74/29](#) du 12 décembre 2019, notant que le Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale a tenu sa session d'organisation et ses première et deuxième sessions de fond en 2019 et 2020 et notant également que, en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la troisième et dernière session de fond prévue du 6 au 10 juillet 2020 a été annulée, décide que le Groupe de travail poursuivra ses travaux au titre du mandat défini dans la résolution [73/27](#) et tiendra sa troisième et dernière session de fond du 8 au 12 mars 2021.



II. Rapport entre les demandes formulées et le projet de budget-programme pour 2021

2. Les activités visées dans le projet de décision relèvent des programmes 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 3 (Désarmement) du projet de plan-programme pour 2021 ainsi que des chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 4 (Désarmement) du projet de budget-programme pour 2021 [A/75/6 (Sect. 2) et A/75/6 (Sect. 4)].

III. Activités prévues pour donner suite aux demandes formulées

3. La demande formulée dans le projet de décision signifierait que la troisième et dernière session de fond du Groupe de travail à composition non limitée, qui s'étalerait sur 10 réunions, serait tenue à New York du 8 au 12 mars 2021 et que des services d'interprétation devraient être assurés dans les six langues officielles. Cela représenterait un produit supplémentaire au titre des réunions pour le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en 2021.

4. En outre, la demande formulée signifierait qu'en 2021, le Département devrait publier dans les six langues officielles de l'Organisation huit documents d'avant-session (16 000 mots) et un document d'après-session (10 500 mots), qui viendraient s'ajouter aux produits existants au titre de la documentation.

5. Le Bureau des affaires de désarmement aurait besoin de s'attacher les services d'un consultant qui serait chargé de lui apporter un appui technique et fonctionnel dans le cadre des préparatifs de la session ainsi que des services fonctionnels pendant son déroulement. Un produit supplémentaire serait donc prévu pour le Bureau en 2021.

IV. Incidences financières des propositions

A. Prévisions relatives aux services de conférence

6. Conformément au paragraphe 5 de la résolution 73/27 de l'Assemblée générale, le Groupe de travail à composition non limitée devait initialement tenir sa troisième et dernière session de fond de cinq jours à New York en 2020, pour laquelle des crédits d'un montant de 168 700 dollars avaient été approuvés dans le budget-programme de 2020, comme indiqué dans le tableau 1.

7. Compte tenu du projet de décision, on estime qu'il faudra prévoir des ressources non renouvelables d'un montant de 168 700 dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) pour financer l'organisation des réunions et l'établissement de la documentation en 2021.

8. On trouvera dans le tableau 1 des informations sur les ressources nécessaires à prévoir au titre des réunions et de la documentation.

Tableau 1
**Ressources supplémentaires à prévoir au titre des réunions
 et de la documentation**

(En dollars des États-Unis)

	<i>2020 budget approuvé</i>	<i>Total révisé pour 2020-2021</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2020</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2021</i>
Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)				
Interprétation	84 000	84 000	–	84 000
Documentation d'avant-session	52 800	52 800	–	52 800
Documentation d'après-session	31 900	31 900	–	31 900
Total	168 700	168 700	–	168 700

9. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

B. Ressources à prévoir au titre des services autres que les services de conférence

10. On estime que des ressources d'un montant de 18 800 dollars seraient nécessaires au chapitre 4 (Désarmement) dans le cadre des préparatifs de la session et des services fonctionnels devant être assurés pendant son déroulement pour couvrir les honoraires et les frais de voyage du consultant qui serait chargé d'apporter un appui technique et fonctionnel au Bureau des affaires de désarmement.

11. On trouvera dans le tableau 2 le détail des ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir au titre des services autres que les services de conférence.

Tableau 2
**Ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir pour 2021
 au titre des services autres que les services de conférence**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Budget approuvé pour 2020</i>	<i>Total révisé pour 2020-2021</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2020</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2021</i>
Chapitre 4 (Désarmement)				
Consultants (honoraires et frais de voyage)	18 800	18 800	–	18 800
Total	18 800	18 800	–	18 800

12. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

V. Récapitulatif des incidences financières

13. On trouvera dans le tableau 3 le récapitulatif des ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir pour 2021.

Tableau 3

Récapitulatif des ressources supplémentaires non renouvelables

(En dollars des États-Unis)

	<i>Budget approuvé pour 2020</i>	<i>Total révisé pour 2020-2021</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2020</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2021</i>
Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)	168 700	168 700	–	168 700
Chapitre 4 (Désarmement)	18 800	18 800	–	18 800
Total	187 500	187 500	–	187 500

14. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

VI. Possibilité de financement au moyen des crédits déjà prévus pour 2021

15. Aucune ressource n'est prévue dans le projet de budget-programme pour 2021 pour financer les activités dont il est question dans le projet de décision. À ce stade, il n'est pas possible de trouver dans les chapitres correspondants du projet de budget-programme pour 2021 des activités qui pourraient être supprimées, reportées, réduites ou modifiées durant l'exercice. Il faudra donc ouvrir un crédit supplémentaire d'un montant de 187 500 dollars pour 2021.

VII. Fonds de réserve

16. Dans sa résolution [72/266 A](#), l'Assemblée générale a approuvé la proposition du Secrétaire général de continuer à appliquer, dans le cadre du budget annuel, les dispositions régissant le fonds de réserve créé dans ses résolutions [41/213](#) et [42/211](#).

VIII. Conclusion et décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre

17. L'adoption du projet de décision [A/C.1/75/L.47](#) par l'Assemblée générale entraînerait des dépenses supplémentaires d'un montant de 187 500 dollars pour 2021, dont 168 700 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 18 800 dollars au titre du chapitre 4 (Désarmement) du projet de budget-programme pour 2021. Le montant de 187 500 dollars serait prélevé sur le fonds de réserve pour 2021 et devrait faire l'objet d'une ouverture de crédits par l'Assemblée.